

aspects statistiques

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève

n° 87

Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et
de ses communes selon une optique fonctionnelle

janvier 1992



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

République et canton de Genève

Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS: un service d'information

Le SCS est un service d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses.

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers. Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

Population

(population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation)

Economie

(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture)

Domaine bâti

(construction, bâtiments et logements, occupation du sol, transactions immobilières)

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,

- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population, les logements et les entreprises),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS,
- organisation et gestion des fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et de prévision.

Diffusion

Les principaux moyens de diffusion du SCS sont les suivants :

Publications

Une douzaine de collections. La liste de ces collections, avec une brève description, figure en fin de cahier.

Centre de documentation

Il est ouvert au public de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures (tél. 787 67 75).

Téléphone

787 67 07 (accès principal)

787 67 67 (répondeur automatique : indice des prix à la consommation).

Vidéotex

*STAT# donne accès à un programme d'informations statistiques sur le canton de Genève et ses communes, à une boîte aux lettres permettant de poser des questions au SCS, à la commande de publications.

Télétexte

Les abonnés au réseau câblé genevois peuvent consulter sur leur écran TV le programme INFOTEXTE, dans lequel l'Etat de Genève occupe les pages 802 à 899.

Pages du Département de l'économie publique : 835 à 869.

Pages SCS : 866 à 869.

Aspects statistiques

n° 87
Janvier 1992

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève

Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle

Auteur : *Hervé Montfort* (Tél. 787 67 45)

Avec la collaboration technique de Noëlle Micard et Michel Duplessy

Prix 10 F

SOMMAIRE

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève	3
1. Une typologie	3
2. Evolutions	5
3. Tendances générales	6
Annexe statistique	8
Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle	11
1. Introduction	11
2. Structure générale	12
3. Quelques évolutions réelles	14
Annexe statistique	16

Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
()	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève

Résumé

Le bénéfice imposable (BI) des quelque 18 000 sociétés de capitaux du canton de Genève se replie de 4,2 % en valeur nominale (- 8,4 % en valeur réelle) entre 1989 et 1990. De l'origine de la statistique (1978) à 1990, on peut dégager deux tendances parmi des évolutions annuelles rendues parfois erratiques par, entre autres, la nature fiscale du BI : une augmentation annuelle du BI moyen de l'ensemble des sociétés de capitaux de 8,7 % entre 1978 et 1986; une diminution du BI moyen de 5,5 % par année entre 1986 et 1990. En 1990, près de 80 % (près de 90 %, sans les sociétés immobilières) du BI total est généré par des sociétés de capitaux dont l'activité est principalement soutenue par la demande extérieure au canton (base économique). Entre 1987 - date à laquelle un changement de nomenclature est intervenu dans la statistique - et 1990, le niveau du BI de ces sociétés reste à peu près stable en valeur nominale. Mais déflation faite du renchérissement, il recule de 3,3 % en moyenne par année.

1. Une typologie

En raison de sa complexité, la réalité économique et sociale apparaît souvent rebelle aux classifications théoriques qui tentent de l'appréhender. Cependant, ces dernières sont indispensables à une information dont l'ambition est de dépasser la stricte accumulation de données quantitatives.

Aussi, pour présenter la structure du bénéfice imposable (BI) des sociétés de capitaux sises à Genève, avons-nous recouru à une approche qui considère une économie urbaine ou régionale selon des activités de deux types¹.

Le premier se réfère aux activités économiques qui ont pour principale fonction la satisfaction des besoins de la population locale. En tête de ces activités et en termes de BI déclaré au fisc, on trouve celles relatives aux affaires immobilières (310 millions de francs en 1990). Elles sont attribuables principalement à des sociétés immobilières caractérisées par un nombre d'emplois quasi nul, c'est-à-dire n'occupant pas ou peu de personnes directement elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle ce genre de sociétés est généralement exclu des analyses économiques qui s'attachent aux mouvements conjoncturels. Viennent ensuite les activités du commerce de détail (59 millions de francs) et du bâtiment, génie civil (36 millions de francs). En éliminant les sociétés immobilières, on relève que près des deux tiers du BI dégagé en 1990 par cet ensemble de sociétés à orientation locale revient au secteur tertiaire.

Le second type d'activité forme ce qu'il est convenu d'appeler la "base économique" de Genève. Il groupe les branches économiques dépendant en grande partie d'une demande extra-régionale. Certaines peuvent être considérées comme "motrices" car elles entraînent d'autres activités, soit directement par l'achat de biens et de services intermédiaires à des secteurs d'activités locales (comme, par

1. Les tableaux se trouvent à la fin du présent article, en pages 8 et 9.

exemple, les postes et les télécommunications), soit indirectement par les revenus qu'elles distribuent et qui, dépensés, profitent aux branches du marché local. D'autres activités, bien qu'autonomes par rapport au marché régional, subissent l'influence des activités motrices : ce sont des activités dites entraînées. Parmi celles-ci on trouve, par exemple, celles afférentes au trafic aérien. En termes de BI 1990, et par ordre décroissant, apparaissent notamment dans la base économique les banques et sociétés financières (728 millions de francs), les sociétés de commerce de gros - intermédiaires de commerce compris - (404 millions de francs) et l'horlogerie-bijouterie (358 millions de francs). Plus de 75 % du BI 1990 déclaré par la base économique appartient au secteur tertiaire. Cette dernière donnée s'explique par le fait que les branches du secteur des services regroupent dans une large mesure les sociétés de capitaux du canton.

Cette classification se fonde sur l'activité économique dominante des branches en question. Chaque branche est rattachée à un secteur de la typologie (base économique ou activité locale), bien que certains de ses éléments puissent appartenir à l'autre. Par exemple, le commerce de gros inclut les services commerciaux de sociétés transnationales et les sièges européens de multinationales sises à Genève, mais compte aussi des entrepôts de grossistes qui alimentent le commerce de détail régional et qui se rattachent aux activités locales.

Toutefois, si l'on s'en tient aux ordres de grandeur, on notera qu'en 1990 plus de 78% du BI genevois est imputable à la base économique (près de 90 % si l'on exclut les sociétés immobilières). Un pourcentage qui tient aussi au fait qu'un peu plus de six sociétés de capitaux sur dix appartiennent à ce secteur d'activité (sociétés immobilières non comprises). L'importance des flux que Genève entretient avec l'étranger est néanmoins confirmée par l'observation de son poids dans le commerce extérieur suisse (7,4 % pour les importations, 10,0 % pour les exportations en 1990, alors que la part de Genève dans le revenu national est estimée à 7,3 % en 1990). Cette observation prend encore plus de relief quand on constate qu'en 1990, près de 90 % du BI de la base économique revient à quatre classes économiques (l'horlogerie-bijouterie, les banques et sociétés financières, le commerce de gros, les services commerciaux et les consultants).

Cette statistique, d'origine fiscale, porte uniquement sur des entreprises qui ont, de par leur nature juridique, la personnalité morale. Parmi les sociétés de capitaux, sont considérées : les sociétés anonymes (SA) - SARL et sociétés en commandite par actions incluses -, les sociétés coopératives, les sociétés immobilières, les associations, les fondations et les fonds de prévoyance. Selon le dernier recensement fédéral des entreprises, les sociétés de capitaux représentaient, en 1985, environ 40 % des établissements de droit privé du canton et occupaient approximativement 70 % des personnes de ces mêmes établissements. Ces proportions varient bien entendu selon les activités économiques observées.

La présente analyse se centre sur le bénéfice imposable (BI) défini par la Loi générale sur les contributions publiques, articles 66, 66a et 67. Notons que cet élément se réfère généralement à l'exercice qui précède sa déclaration au fisc et sa taxation, c'est-à-dire l'exercice précédant l'année fiscale.

Si le BI peut être considéré comme un indicateur de la marche des affaires des sociétés sur le long et le moyen terme, son évolution à court terme peut ne pas refléter précisément la marche des affaires de l'entreprise et son potentiel de survie. Une faible variation du chiffre d'affaires peut, par exemple, induire une forte variation du bénéfice. De plus, diverses techniques comptables permettent de moduler dans le temps et dans l'espace le dégageement du BI. Une brève description de ces traitements comptables est proposée dans la revue *Banque et Finance*, été 1991 (p. 23). En outre, comme la législation genevoise autorise de déduire du bénéfice de l'exercice présent le montant de la taxation de l'exercice précédent (il est admis comme une charge), un haut BI sera suivi, toutes choses égales par ailleurs, par un BI plus faible.

Le BI des sociétés de capitaux a déjà fait l'objet de deux articles parus sous la forme de "Faits marquants" dans la revue trimestrielle du SCS *Reflets conjoncturels* (n°43, août 1989, et n°48, novembre 1990). Les données de base sont aussi présentées dans l'annuaire statistique du SCS au chapitre "Sociétés de capitaux". Signalons, enfin, que des détails portant sur la typologie des activités économiques adoptée ici ont été publiés notamment dans le cahier suivant : SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. *Le secteur international à Genève, les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76*, Etudes et Documents n° 3, Genève, SCS, juin 1978 (132 p.).

2. Evolutions

Entre 1989 et 1990, l'effectif des sociétés de capitaux (sociétés immobilières incluses) passe de 18 055 à 18 480 (+ 2,4 %). Leur BI diminue de 4,2 % en valeur nominale (- 8,4 % en valeur réelle). En fait, depuis 1987 - date à laquelle un changement de nomenclature est intervenu dans la statistique -, le niveau de leur BI reste approximativement stable en valeur nominale (2,5 milliards de francs). Mais déflation faite du renchérissement genevois, il recule de 2,7 % en moyenne par année.

2.1 Base économique

Par rapport à 1989, l'*horlogerie-bijouterie* voit son BI s'envoler : + 49,0 %. Même s'il a reculé en termes réels après son précédent record de 1987, le niveau atteint en 1990 en valeur nominale est le plus élevé jamais observé depuis l'établissement de cette statistique.

Le BI de l'*industrie chimique*, dont l'activité est aussi fortement orientée vers l'extérieur, confirme la progression enregistrée l'année précédente (+ 31,1 % entre 1988 et 1989, + 13,4 % entre 1989 et 1990). Comme l'*horlogerie-bijouterie*, l'industrie chimique aura certainement bénéficié de la baisse du cours effectif du franc suisse qui, entre 1988 et 1989, se replie en moyenne de 5,3 %.

Groupées au sein du secteur tertiaire de la base économique, les *banques et sociétés financières* voient leur BI diminuer en termes réels pour la quatrième année consécutive. En effet, entre 1989 et 1990, la hausse nominale ne se fixe qu'à 1,6 %. Ce faible taux d'accroissement est entièrement imputable aux banques, qui dévoilent un BI certes stable (- 0,6 %), mais qui accuse, depuis 1987, des reculs croissants; celui des sociétés financières se redresse de 15,8 % après des baisses passées allant en s'amenuisant. Depuis le krach boursier de 1987, il est notoire que les banques (composées, pour une part relativement forte, d'établissements financiers en mains étrangères - un tiers environ de leurs comptoirs suisses se trouvent à Genève en 1990, selon la BNS -) doivent faire face à un environnement à la fois très instable et plus intégré qui pèse sur leur BI tout en les forçant à gérer de façon serrée leurs coûts. Cette nouvelle situation laisse d'ailleurs présager que le niveau de leur BI sera à l'avenir plus fluctuant qu'il ne l'était par le passé.

Le BI du *commerce de gros* (intermédiaires du commerce inclus), qui englobe principalement des sièges de multinationales, avait fortement progressé entre 1988 et 1989 (+ 78,2 %). Or, face à un BI global qui dépassait 680 millions de francs en 1989, le niveau du BI 1990 chute de 40,9 % ; cependant, avec un montant de plus de 404 millions de francs, le niveau reste élevé. Parmi les raisons que l'on peut évoquer pour comprendre ce recul, citons des pertes de change sur placements, l'encouragement, pour des sociétés américaines, au rapatriement de certains bénéfices, le transfert d'activités proprement commerciales (et donc de profits) à l'étranger, etc.

Le BI 1990 des *services commerciaux* et des *consultants* qui fournissent, par exemple, des prestations aux entreprises en matière économique, juridique ou informatique, subit en quelque sorte le contre-coup de sa très bonne progression de l'année précédente qui l'avait porté à près de 290 millions de francs. En effet, son niveau en 1990 s'inscrit en retrait de plus de 22 millions de francs (- 7,7 %) par rapport à 1989. Toutefois, ce résultat reste bien supérieur à ceux observés les années précédentes.

Au total, étant donné le poids du secteur tertiaire dans la base économique, le BI des sociétés de cette dernière est resté assez stable en valeur nominale entre 1987 et 1990. Mais son niveau réel a reculé de 3,3 % en moyenne par année, comme le renchérissement a, entre-temps, bien progressé.

2.2 Activités locales

Du côté des sociétés locales à activité dominante industrielle, 1990 aura été une bonne année pour le BI des *arts graphiques* (+ 34,6 % par rapport à 1989), qui compense ainsi légèrement des années 1987, 1988 et 1989 pas très heureuses, l'*industrie des produits minéraux non métalliques* (+ 12,0 %), qui confirme la bonne progression observée entre 1988 et 1990, et la *construction*. Le BI de celle-ci (gros oeuvre et parachèvement compris) poursuit depuis 1987 une ascension exceptionnelle. Qu'on en

jugé : + 25,9 % entre 1987 et 1988, + 34,9 % entre 1988 et 1989, + 38,5 % entre 1989 et 1990. Visiblement, les éléments déclarés par les sociétés du bâtiment et du génie civil, acquis pour les plus récents au cours de l'année 1989, n'ont globalement pas encore souffert de la chute de l'activité du secteur de la construction consécutive à la hausse des taux hypothécaires et aux arrêtés fédéraux urgents.

Face à celle de la construction, l'évolution du BI du *commerce de détail* apparaît moins favorable : au repli observé en 1988, succèdent une augmentation en 1989 et un nouveau recul en 1990. Au total, entre 1987 et 1990, le BI du commerce de détail baisse de 7,2 % en moyenne par année (- 10,2 % en termes réels).

L'augmentation générale du BI des activités locales se fixe à 7,2 % entre 1989 et 1990 (sociétés immobilières non comprises, + 5,9 % si on les inclut). La croissance annuelle moyenne réelle, calculée depuis 1987, atteint 3,2 % (sociétés immobilières exclues).

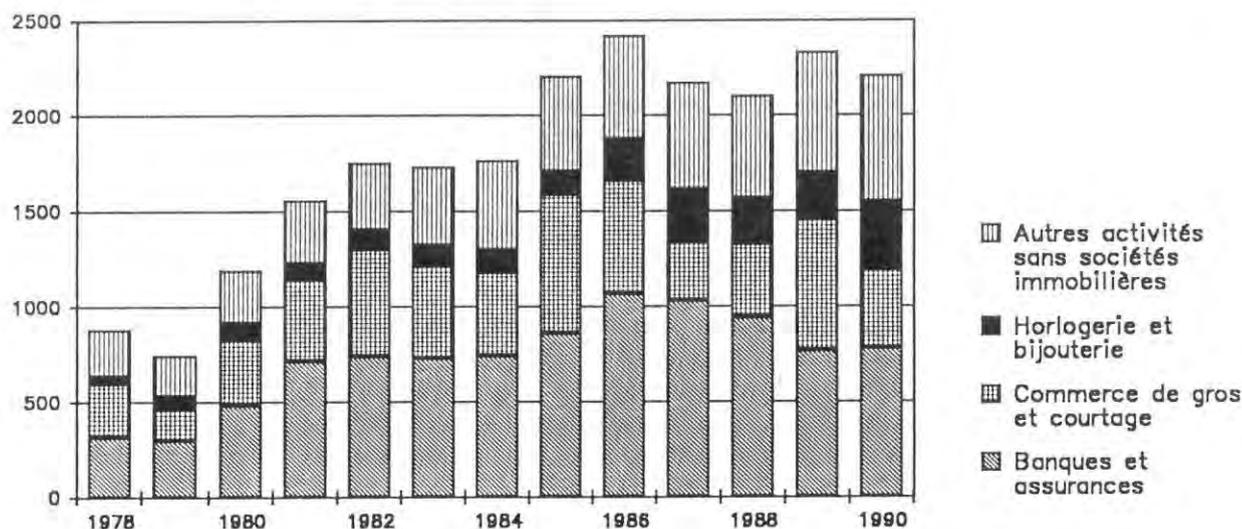
3. Tendances générales

D'une manière générale, les évolutions annuelles examinées sur l'ensemble des sociétés de capitaux peuvent être sujettes à des poussées ou des replis assez erratiques du fait, entre autres, de la nature fiscale du BI (voir l'encadré). Cependant, de l'établissement de la statistique (1978) à 1990, on peut dégager deux tendances (sociétés immobilières non comprises): de 1978 à 1986, une augmentation (nominale) annuelle moyenne du BI moyen fixée 8,7 % qui peut se décomposer, elle même, en deux phases qui vont de 1978 à 1982 d'une part, et de 1983 à 1986 d'autre part; depuis 1986, un recul du BI moyen de 5,5 % par année (cf. graphique 1).

Graphique 1

Canton de Genève

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux, selon les principales activités économiques, en millions de francs courants, de 1978 à 1990



Sur l'ensemble de la période pour laquelle on possède des observations, on remarque une forte concentration du BI (cf. graphique 2).

Grosso modo, entre 70 % et 80 % du BI total revient à trois grandes activités économiques (sans les sociétés immobilières) :

- l'*horlogerie-bijouterie*, qui a vu la proportion de son BI par rapport au total passer d'environ 4 % (1978) à 16 % (1990);
- le *commerce de gros* (intermédiaires du commerce inclus), dont la part du BI au total a oscillé entre 14 % (1987) et 33 % (1985);
- les *banques*, les *sociétés financières* et les *assurances*, pour lesquelles le BI a représenté entre 33 % (1989) et 47 % (1987) du BI total.

En raison du changement de nomenclature intervenu en 1987, il est plus difficile de comparer l'importance relative du BI des *services commerciaux* et des *consultants*; toutefois, son poids devrait être à peu près compris entre 7 % (1978) et un peu plus de 12 % (1989, 1990) selon les années considérées.

Graphique 2

Canton de Genève

Bénéfice imposable des sociétés de capitaux, selon les principales activités économiques, en %, de 1978 à 1990

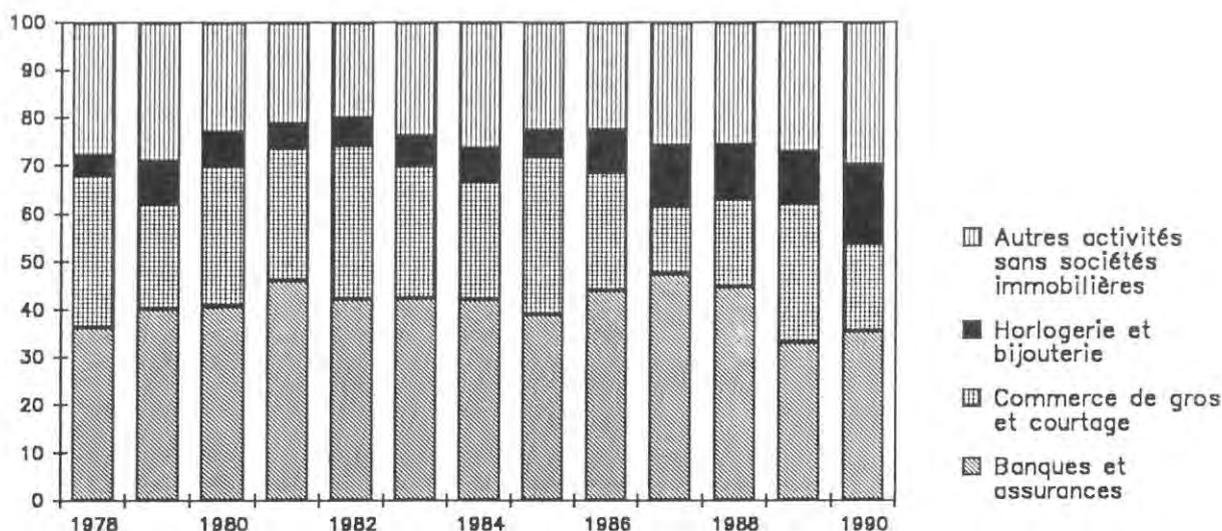


Tableau 1

Canton de Genève

Bénéfice imposable(1) des sociétés de capitaux, en milliers de francs, par branche économique

	1987	1988	1989	1990
Activités locales	469 119	445 970	493 898	523 105
Secteur primaire				
Agriculture	82	57	6	3
Horticulture	171	229	316	514
Secteur secondaire				
Electricité, gaz, eau, extraction	7 921	10 864	9 868	8 809
Industrie des produits alimentaires	4 819	5 217	6 133	5 065
Industrie des boissons	5 235	4 082	2 461	3 398
Industrie textile	-	359	100	13
Industrie de l'habillement, lingerie	256	205	1 370	3 061
Industrie du bois et du meuble en bois	1 652	2 600	1 846	4 304
Industrie du papier	458	1 954	305	78
Arts graphiques	4 948	4 547	4 292	5 776
Industrie du cuir et de la chaussure	17	32	54	334
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc	172	705	492	133
Industrie des produits minéraux non métalliques	6 550	6 229	9 023	10 107
Construction (gros oeuvre)	8 210	11 540	15 079	22 649
Aménagement et parachèvement	7 051	7 672	10 832	13 241
Autres industries manufacturières	1 188	1 229	2 022	3 685
Secteur tertiaire				
Commerce de détail	73 563	60 594	67 849	58 850
Réparation	12 627	7 828	8 265	7 961
Transports routiers, par pipe-line, chemins de fer	3 013	4 310	4 907	6 669
Navigation	2 117	1 774	1 794	1 766
Communications	83	160	80	461
Affaires immobilières	290 826	268 454	297 208	310 015
Fonds de prévoyance, caisses de pension	1 536	8 730	3 843	8 691
Location de biens mobiliers	12 326	10 403	8 082	6 580
Services personnels	7 530	6 049	7 352	12 789
Enseignement public et privé	1 596	1 059	9 210	1 284
Recherche-développement (sauf université)	634	602	2 631	2 920
Services de santé, vétérinaires	4 938	8 263	9 318	14 931
Voirie, assainissement	1 667	1 915	2 572	2 708
Oeuvres et hébergement sociaux	479	2 039	683	1 086
Organisations religieuses, philosophiques	504	612	956	713
Défenses d'intérêts collectifs	5 914	4 140	3 534	3 407
Culture, sport, loisirs	1 034	1 513	1 411	1 100
Administrations publiques (au sens strict)	2	4	4	4
Base économique	1 966 783	1 899 542	2 103 841	1 968 272
Secteur secondaire				
Industrie chimique	36 932	31 131	40 822	46 299
Métallurgie	3 250	3 455	8 554	4 861
Construction de machines, véhicules	6 332	2 323	7 395	10 799
Construction électrique, électronique, optique	10 707	14 597	15 532	8 835
Horlogerie, bijouterie	271 497	234 668	240 524	358 273
Industrie du tabac	16 779	16 772	12 698	17 088
Secteur tertiaire				
Commerce de gros	279 533	358 224	658 954	310 486
Intermédiaires de commerce	30 634	25 771	25 387	93 806
Hôtellerie, restauration	13 978	14 053	11 210	13 336
Transports aériens	23 309	12 786	15 477	49 882
Expédition, dépôt, agences de voyage	12 097	7 256	7 627	10 710
Banques, sociétés financières	953 128	876 236	716 344	727 864
Assurances	76 870	59 886	53 983	49 268
Services commerciaux, consultants	231 651	242 265	289 129	266 748
Diplomatie, organisations intergouvernementales	86	119	205	17
Activité inconnue	14 195	10 471	11 818	8 366
Total général	2 450 097	2 355 983	2 609 557	2 499 743
Total sans les sociétés immobilières	2 174 896	2 105 102	2 335 538	2 212 440

(1) Totaux annuels.

Tableau 2

Canton de Genève

Bénéfice imposable(1) des sociétés de capitaux, en %(2) du total général, par branche économique

	1987	1988	1989	1990
Activités locales	19,1	18,9	18,9	20,9
Secteur primaire				
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0
Horticulture	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur secondaire				
Electricité, gaz, eau, extraction	0,3	0,5	0,4	0,4
Industrie des produits alimentaires	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie des boissons	0,2	0,2	0,1	0,1
Industrie textile	-	0,0	0,0	0,0
Industrie de l'habillement, lingerie	0,0	0,0	0,1	0,1
Industrie du bois et du meuble en bois	0,1	0,1	0,1	0,2
Industrie du papier	0,0	0,1	0,0	0,0
Arts graphiques	0,2	0,2	0,2	0,2
Industrie du cuir et de la chaussure	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie des matières plastiques et du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie des produits minéraux non métalliques	0,3	0,3	0,3	0,4
Construction (gros oeuvre)	0,3	0,5	0,6	0,9
Aménagement et parachèvement	0,3	0,3	0,4	0,5
Autres industries manufacturières	0,0	0,1	0,1	0,1
Secteur tertiaire				
Commerce de détail	3,0	2,6	2,6	2,4
Réparation	0,5	0,3	0,3	0,3
Transports routiers, par pipe-line, chemins de fer	0,1	0,2	0,2	0,3
Navigation	0,1	0,1	0,1	0,1
Communications	0,0	0,0	0,0	0,0
Affaires immobilières	11,9	11,4	11,4	12,4
Fonds de prévoyance, caisses de pension	0,1	0,4	0,1	0,3
Location de biens mobiliers	0,5	0,4	0,3	0,3
Services personnels	0,3	0,3	0,3	0,5
Enseignement public et privé	0,1	0,0	0,4	0,1
Recherche-développement (sauf université)	0,0	0,0	0,1	0,1
Services de santé, vétérinaires	0,2	0,4	0,4	0,6
Voirie, assainissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Oeuvres et hébergement sociaux	0,0	0,1	0,0	0,0
Organisations religieuses, philosophiques	0,0	0,0	0,0	0,0
Défenses d'intérêts collectifs	0,2	0,2	0,1	0,1
Culture, sport, loisirs	0,0	0,1	0,1	0,0
Administrations publiques (au sens strict)	0,0	0,0	0,0	0,0
Base économique	80,3	80,6	80,6	78,7
Secteur secondaire				
Industrie chimique	1,5	1,3	1,6	1,9
Métallurgie	0,1	0,1	0,3	0,2
Construction de machines, véhicules	0,3	0,1	0,3	0,4
Construction électrique, électronique, optique	0,4	0,6	0,6	0,4
Horlogerie, bijouterie	11,1	10,0	9,2	14,3
Industrie du tabac	0,7	0,7	0,5	0,7
Secteur tertiaire				
Commerce de gros	11,4	15,2	25,3	12,4
Intermédiaires de commerce	1,3	1,1	1,0	3,8
Hôtellerie, restauration	0,6	0,6	0,4	0,5
Transports aériens	1,0	0,5	0,6	2,0
Expédition, dépôt, agences de voyage	0,5	0,3	0,3	0,4
Banques, sociétés financières	38,9	37,2	27,5	29,1
Assurances	3,1	2,5	2,1	2,0
Services commerciaux, consultants	9,5	10,3	11,1	10,7
Diplomatie, organisations intergouvernementales	0,0	0,0	0,0	0,0
Activité inconnue	0,6	0,4	0,5	0,3
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0
Total sans les sociétés immobilières	88,8	89,4	89,5	88,5

(1) Totaux annuels.

(2) Arrondis pour eux-mêmes.

Evolution des dépenses publiques du Canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle

Résumé

Les principales dépenses par habitant du canton de Genève et de ses communes se rapportent à l'enseignement et à la recherche, à la santé, à la prévoyance sociale, au trafic et à l'énergie. Si ce constat est analogue à celui que l'on peut faire pour les dépenses du total des cantons et des communes suisses, on observe qu'à Genève, en moyenne, le taux de croissance annuel réel du total des dépenses (+ 4,2 % entre 1970 et 1989) est supérieur à celui de Zurich (+ 2,5 %) ou Bâle-Ville (+ 3,4 %). Depuis 1983, les dépenses publiques par habitant de Genève sont les plus élevées de Suisse. Entre 1980 et 1989 (date des derniers chiffres disponibles), Genève a vu croître plus fortement ses dépenses per capita liées, d'une part, au trafic et à l'énergie (+ 6,5 %) et, d'autre part, à la prévoyance sociale (+ 4,3 %), que celles afférentes à l'enseignement et à la recherche (+ 2,5 %) ou à la santé (+ 3,7 %). Ces évolutions différenciées suggèrent la présence d'un effet de rattrapage et sont indicatrices de priorités que les collectivités publiques assignent aux besoins économiques et sociaux auxquels elles doivent répondre.

1. Introduction

En cette période où l'évolution des finances publiques fait l'objet d'une attention particulière, il nous a semblé intéressant de présenter une brève "mise en chiffres" des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes.

Au travers de l'examen des dépenses brutes par habitant (voir l'encadré), l'objectif du présent article est d'évaluer l'importance absolue et relative de l'activité des collectivités publiques, et de donner finalement une certaine image des arbitrages politiques qu'elles effectuent en regard des besoins auxquels elles doivent répondre. Quelques comparaisons avec d'autres collectivités sont proposées. A cette fin, signalons que nous avons tenu compte des dépenses des cantons et de leurs communes. En effet, le canton de Genève assume – héritage de l'Histoire – de nombreuses tâches qui, ailleurs en Suisse, sont réservées aux communes. Omettre les dépenses des communes pour ne se centrer que sur celles des cantons conduirait ainsi à fausser les bases de la comparaison. Les tableaux 1 et 2 détaillent la répartition des dépenses brutes en milliers de francs pour le canton de Genève et ses communes¹.

L'analyse de la charge finale que ces collectivités doivent supporter une fois les priorités établies (dépenses brutes moins les contributions de la Confédération et les dédommagements), l'étude selon la *classification économique*, qui renseigne sur l'incidence des dépenses de l'Etat, de même que la présentation des sources de financement (recettes) affectées à ces dépenses sont laissées provisoirement de côté.

1. Les tableaux se trouvent à la fin du présent article, en pages 16 à 19.

Les données, issues des comptes cantonaux et communaux, proviennent de l'Administration fédérale des finances, qui s'occupe de leur traitement et de leur diffusion régulière par le biais de fascicules intitulés *Finances publiques en Suisse*.

1. Source

Les données statistiques présentées ici émanent de la statistique des finances publiques réalisée chaque année par l'Administration fédérale des finances.

2. Définition générale

Les dépenses des cantons et des communes (sans leurs entreprises et établissements tels que les services industriels, les entreprises de transports des villes, etc.) sont des paiements effectifs (principe de caisse) à des tiers effectués dans le cadre de l'accomplissement des tâches des collectivités publiques. Nous avons adopté dans le présent article le point de vue de la *classification fonctionnelle*, qui permet d'attribuer les dépenses aux différents domaines de tâches publiques. Cette nomenclature est dérivée des recommandations officielles de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ses diverses rubriques sont définies de façon à dépasser une analyse purement comptable des montants en question et de manière à assurer une certaine cohérence avec la comptabilité nationale. Le tableau 1 détaille le contenu de ces rubriques qui, dans les tableaux suivants, sont agrégées.

Les chiffres transmis à l'Administration fédérale des finances, issus des comptes des cantons et des communes, se différencient tant par leur conception qu'en regard des classifications et des principes comptables utilisés. Aussi l'élaboration des données présentées ici nécessite-t-elle un profond remaniement, selon des règles unifiées et harmonisées. Cette transformation statistique des comptes des administrations publiques permet d'assurer la consolidation des flux financiers et la comparaison entre collectivités; les chiffres globaux sont épurés des doubles imputations.

3. Conventions adoptées

Dans le cadre de cette analyse, nous avons considéré les dépenses brutes par tête de ces collectivités (après déduction des transferts entre cantons et communes).

Les dédommagements et contributions de la Confédération ne sont ainsi pas déduits. Ces dernières se chiffrent à 4,9 % du total des dépenses brutes par habitant pour Genève en 1989 et varient entre 0,2 % et 20,3 % selon les principaux groupes de tâches (quotes-parts des cantons aux recettes fédérales exclues). Par tête, les contributions de la Confédération à Genève (quotes-parts du canton incluses) s'élèvent à environ 1 200 fr., les dédommagements à 2 000 fr. approximativement. Ces deux sommes sont supérieures à la moyenne suisse (soit, respectivement, 1 100 fr et 1 800 fr.). Uri obtient la contribution de la Confédération la plus forte (4 400 fr. par habitant), Bâle-Campagne la plus faible (600 fr.). Les dédommagements les plus importants sont encaissés à Bâle-Ville (2 700 fr.) et les moins importants à Appenzell Rhodes-Intérieures (1 200 fr.).

Les dépenses brutes par tête sont, de fait, rapportées au nombre d'habitants (données fondées sur les résultats des recensements pour les années qui se terminent par un zéro et sur les estimations du nombre moyen de résidents pour les années intermédiaires). Les évolutions calculées ici sont défalquées du renchérissement au moyen de l'indice suisse des prix à la consommation.

Dès l'introduction du nouveau modèle de compte par certains cantons et communes, au cours des années quatre-vingt, la rubrique concernant les placements afférents à la fortune financière a disparu. Nous l'avons donc éliminée de l'analyse pour que les comparaisons entre années reposent sur des bases identiques.

2. Structure générale

2.1 Ensemble des cantons et des communes suisses

Depuis 1970, environ 2/3 des dépenses par tête se concentrent autour de quatre principaux groupes de tâches.

En 1989, 24 % du total des dépenses par habitant (lequel se monte à 8 630 fr.) reviennent à l'enseignement et à la recherche (ce qui correspond à 2 031 fr. par habitant), 17 % à la santé (1 440 fr.), 12 % au secteur de la prévoyance sociale (994 fr.) et 11 % au poste "trafic, énergie" (950 fr., sans les services industriels). Par ordre d'importance, le solde (37 %) est principalement composé des dépenses affectées

tées aux autorités et à l'administration générale (637 fr.), à la justice, à la police et au service du feu (628 fr.), à l'hygiène du milieu (482 fr.), au service financier (469 fr.), à l'économie publique (434 fr.), à la culture, aux loisirs et aux sports (361 fr.), à la défense nationale (125 fr.), qui couvrent, en particulier, la construction, l'entretien et l'exploitation des casernes, des arsenaux, la gestion de la protection civile, etc.

2.2 Genève (canton et communes)

A Genève, le fait est bien connu, depuis 1983, le niveau absolu des dépenses publiques par habitant est le plus élevé de Suisse. En 1989, la charge finale par habitant (soit les dépenses brutes moins les contributions de la Confédération et les dédommagements) supportée à Bâle-Ville, la deuxième collectivité la plus "prodigue" de Suisse à cette date, représente 85 % de la charge finale genevoise.

En termes relatifs, la structure des dépenses genevoises présente les mêmes ordres de grandeur que celle de l'ensemble des cantons et des communes suisses. Toutefois, on remarque que la part des dépenses affectées à l'enseignement et à la recherche est plus importante que celle du total des cantons et communes suisses (30 % en 1980, 26 % en 1989, ce qui représente à cette date 3 731 fr. par habitant sur un total de 14 277 fr.). Le poids de ce groupe de tâches peut encore s'évaluer à l'aune de la proportion consacrée par des collectivités à forte capacité financière incluant des cantons universitaires comme Bâle-Ville (18 % en 1980, 17 % en 1989 sur un total de 13 359 fr.) ou Zurich (25 % en 1980, 24 % en 1989 sur un total de 9 380 fr.). Genève est la seule à consacrer plus de 3 500 fr par habitant, à cette date, pour ce groupe de tâches. On notera néanmoins que Fribourg, autre collectivité englobant un canton universitaire, mais financièrement plus "faible", y destine 27 % du total de ses dépenses. La proportion se fixe à 23 % pour le canton de Vaud et ses communes.

Concernant les dépenses de santé (relatives, en particulier, aux hôpitaux, aux cliniques ou au contrôle des denrées alimentaires), on peut noter qu'à Bâle-Ville leur proportion se porte à près de 26 % du total alors qu'à Genève elle ne se fixe qu'à environ 17 % (2 391 fr. par habitant), soit une part avoisinant celle de Zurich, mais inférieure à celle de Vaud (20 %).

En 1989, les dépenses en matière de prévoyance sociale (qui regroupent selon la nomenclature les assurances sociales, l'assistance sociale, l'encouragement à la construction de logements, etc.) s'établissent à plus de 2 000 fr. *per capita* (2 098 fr.). Genève serait la collectivité qui accorde le plus à la prévoyance sociale, si Bâle-Ville n'avait pas engagé une somme exceptionnelle dans une caisse maladie (entre 1988 et 1989, le montant des assurances sociales y double pratiquement). A Zurich, le montant se chiffre à 1 100 fr. par tête, en chiffres ronds. Avec un poids de 15 %, le niveau relatif de la prévoyance sociale pour Genève devance de peu celui de Bâle-Ville (14 % en 1988) et celui de Zurich (12 %).

Quant aux dépenses afférentes au trafic routier, ferroviaire, fluvial ou aérien, on observe qu'à Bâle-Ville, elles ne représentent en 1989 que 5 % du total des dépenses. Un poids sensiblement inférieur à celui observé à Zurich (10 %) ou à Genève (10 %, soit 1 409 fr.).

Au total, on retiendra qu'entre 1980 et 1989, Genève consacre plus de 25 % de ses dépenses publiques par tête à la recherche et à l'enseignement, environ 17 % à la santé, 15 % à la prévoyance sociale et un peu moins de 10 % au trafic et à l'énergie.

3. Quelques évolutions réelles

3.1 Ensemble des cantons et des communes suisses

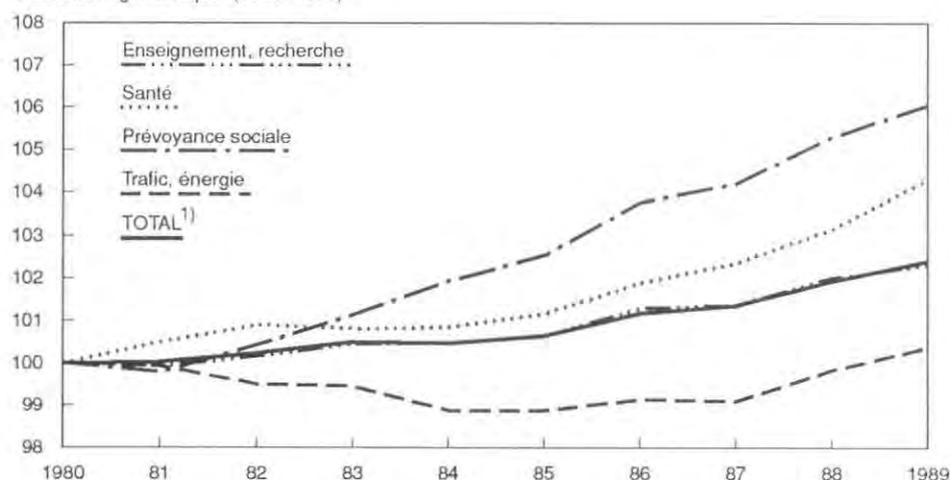
D'une manière générale, c'est-à-dire pour l'ensemble des cantons et des communes, si l'on divise en deux phases les années faisant l'objet de l'analyse, on note que l'augmentation réelle annuelle des dépenses a été, en tendance, plus forte entre 1970 et 1980 (+ 3,5 %) qu'entre 1980 et 1989 (+ 2,2 %). Au cours des années quatre-vingt, de l'examen des taux de croissance réels de ces dépenses par tête, on relève essentiellement deux pics (évolutions 1985-1986, soit + 4,5 % et 1987-1988, soit + 4,8 %) qui correspondent à de fortes augmentations réelles du revenu national par habitant. Bien qu'un ralentissement conjoncturel se soit produit entre 1981 et 1982 (le revenu national par habitant fait montre d'un léger fléchissement réel : - 0,1 %), les taux d'évolution des dépenses les plus faibles apparaissent entre 1980-1981 (+ 0,3 %) et 1983-1984 (- 0,2 %). La relative indépendance (au sens statistique) entre l'évolution réelle du revenu national par habitant et celle des dépenses publiques par habitant ne doit pas surprendre, surtout pour des collectivités locales : nombre de contraintes empêchent ces dernières d'exercer une véritable politique budgétaire susceptible d'influencer la conjoncture.

Graphique 1

Confédération

Evolution réelle des principales dépenses brutes par habitant des cantons et des communes, de 1980 à 1989

Ordonnée logarithmique (1980 = 100)



1) Sans les placements afférents à la fortune financière.

3.2 Genève (canton et communes)

Sur vingt ans, les dépenses de Genève présentent, en moyenne, une dynamique d'évolution réelle sensiblement analogue à l'ensemble des dépenses des cantons et communes suisses, mais avec des taux de croissance comparativement plus élevés. Au cours des années quatre-vingt, la correspondance entre l'évolution des dépenses et la croissance du revenu cantonal par habitant semble encore plus souple que celle prévalant entre dépenses suisses et revenu national par habitant.

La tendance annuelle présente une pente assez raide entre 1970 et 1980 (+ 4,4 %), qui s'infléchit légèrement entre 1980 et 1989 (+ 4,0 %). La plus forte augmentation totale des dépenses par tête survient entre 1982 et 1983 (+ 8,0 %). A partir de 1987, la croissance réelle des dépenses ne cesse de diminuer pour quasiment se stabiliser entre 1988 et 1989 (+ 0,6 %).

Sans entrer dans les détails, on relèvera que des collectivités comme Zurich ou Bâle-Ville, lesquelles, d'un point de vue socio-économique, ont des caractéristiques communes avec Genève, font état, en

revanche, de dépenses au profil de croissance assez différent. Par exemple, ces collectivités ont parfois vu les montants par habitant de leurs dépenses publiques reculer durant les années quatre-vingt, contrairement à Genève.

Ces évolutions sont intéressantes, car elles reflètent en général (c'est-à-dire abstraction faite des effets de base) les priorités réservées à certaines tâches par les collectivités publiques prises en considération.

Genève a ainsi augmenté de manière spectaculaire ses dépenses liées au trafic et à l'énergie: en chiffres arrondis, 370 fr. par habitant (francs de 1970) y sont consacrés en 1980, 509 fr en 1985, 655 fr. en 1989. En moyenne, elles ont régressé de 0,2 % chaque année entre 1970 et 1980, puis se sont élevées de 6,5 % d'une année à l'autre entre 1980 et 1989 (+ 0,1 % à Zurich, - 1,5 % à Bâle-Ville). Cette hausse est imputable aux dépenses consacrées au trafic régional (prestations aux entreprises de transport), aux routes et au trafic aérien. La Confédération contribue pour une bonne part aux dépenses affectées aux routes à Genève. Comme durant les années quatre-vingt cette contribution a bien augmenté, elle explique aussi la forte croissance du poste "trafic, énergie". Cependant, même si l'on élimine l'effet "contribution de la Confédération", la progression de ce poste (+ 4,6 % en moyenne annuelle entre 1980 et 1989) reste supérieure à celle du total des dépenses. Toujours en termes de tendance annuelle et par ordre décroissant, les augmentations se portent à 4,3 % pour la prévoyance sociale entre 1980 et 1989 (+ 8,2 % entre 1970 et 1980), à 3,7 % pour la santé (+ 5,5 %), à 2,5 % pour l'enseignement et la recherche. Jusqu'en 1975, ces dernières dépenses étaient incluses dans le groupe de tâches "culture, sports et loisirs". En agrégeant à nouveau ce dernier groupe à l'enseignement et à la recherche pour les années postérieures à 1975, la croissance obtenue est de 5,6 % entre 1970 et 1980 et de 3,2 % entre 1980 et 1989.

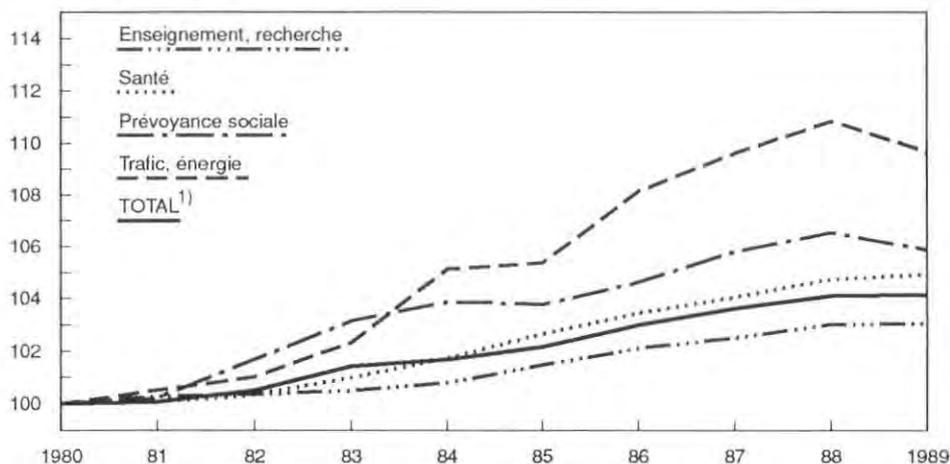
De ces tendances, on déduit aussi la présence d'un effet de rattrapage : les principaux domaines d'activité dont les dépenses ont le plus augmenté en rythme annuel moyen entre 1970 et 1980 (enseignement, recherche ainsi que santé et prévoyance sociale), voient leur taux moyen de progression faiblir entre 1980 et 1989. Par rapport à ces grands groupes de dépenses, notons en outre que les dépenses consacrées à la prévoyance sociale demeurent, sur les dix-neuf années couvertes, celles dont la vitesse annuelle d'augmentation a été la plus forte (+ 6,3 %) : cette croissance (annuelle moyenne) est nettement supérieure à celle du total des dépenses (+ 4,2 %). Au cours de cette période, les rubriques de dépenses qui ont connu une hausse annuelle moyenne inférieure à l'évolution de ce total sont celles relatives à l'administration générale (+ 1,3 %), à la défense nationale (+ 2,1 %), au trafic et à l'énergie (+ 2,9 %), au service financier (+ 3,5 %) et, enfin, à l'hygiène du milieu (+ 3,9 %).

Graphique 2

Canton de Genève

Evolution réelle des principales dépenses brutes par habitant du canton de Genève et de ses communes, de 1980 à 1989

Ordonnée logarithmique (1980 = 100)



1) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Tableau 1

Canton de Genève

Dépenses brutes du canton, en milliers de francs, en 1989(1)

	Milliers de francs
Autorités, administration générale	169 558
Législatif et exécutif	8 178
Administration générale	137 670
Autres tâches	23 710
Justice	160 038
Tribunaux	28 393
Exécution pénale	48 393
Services juridiques spéciaux	83 252
Police, service du feu	211 689
Défense nationale	27 873
Enseignement, recherche	1 342 206
Ecoles publiques	514 652
Formation professionnelle	198 156
Ecoles moyennes	203 483
Université, recherche	368 136
Autres tâches	57 779
Culture, loisirs, sports, cultes	35 941
Santé	901 228
Etablissements hospitaliers	853 617
Services généraux	47 611
Hygiène du milieu	94 280
Approvisionnement en eau	
Protection des eaux, ordures ménagères	87 856
Autres	6 424
Prévoyance sociale	725 280
Assurances sociales	240 176
Assistance sociale	397 007
Logements à caractère social	59 831
Autres institutions de prévoyance sociale	28 266
Aménagement du territoire	13 613
Trafic, énergie	443 608
Routes	177 732
Chemins de fer	148 893
Trafic aérien	116 552
Autres	431
Economie publique	57 678
Agriculture	11 969
Sylviculture, chasse, pêche	3 261
Cours d'eau, avalanches	25 308
Industrie, artisanat, commerce, tourisme	17 140
Dépenses du service financier	302 007
Intérêts passifs et frais d'émission	191 928
Gérance du patrimoine financier	7 791
Parts des communes aux recettes cantonales	40 298
Contributions de péréquation financière	-
Conventions fiscales avec l'étranger	61 990
Total (2)	4 484 999

(1) Sans déduction des transferts entre canton et communes.

(2) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Dépenses brutes des communes genevoises, en milliers de francs, en 1989(1)

	Ville de Genève	Carouge	Chêne-Bougeries	Chêne-Bourg	Lancy	Meyrin	Onex	Vernier	Autres communes	Total
Autorités, administration générale	83 459	5 090	2 632	2 130	5 509	4 817	6 860	5 222	55 927	171 646
Justice	4 062	64	212	3	16	176	151	226	483	5 393
Police, service du feu	44 802	925	524	410	1 379	1 227	1 051	1 661	4 740	56 719
Défense nationale	10 681	225	372	201	1 621	391	914	986	7 584	22 975
Enseignement, recherche	36 876	4 611	892	2 003	4 635	6 192	3 130	6 204	29 036	93 579
Culture, loisirs, sports	232 527	9 399	2 111	3 637	14 953	8 076	4 158	10 550	20 137	305 548
Cultes	-	-	-	-	110	-	-	-	55	165
Santé	367	-	-	-	-	-	-	-	5	372
Hygiène du milieu	41 675	1 805	1 034	667	2 760	2 487	1 580	3 195	33 195	88 398
Approvisionnement en eau	2 164	28	3	5	33	7	2	21	122	2 385
Protection des eaux, ordures ménagères	23 381	1 690	837	622	2 495	2 135	1 501	2 612	31 630	66 903
Autres	16 130	87	194	40	232	345	77	562	1 443	19 110
Prévoyance sociale	46 730	1 855	585	601	6 404	3 656	1 246	2 356	6 734	70 167
Assurances sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Assistance sociale	43 605	1 633	364	571	6 057	3 466	1 171	2 256	5 506	64 629
Logements à caractère social(2)	40	-	183	-	24	-	-	-	437	684
Autres institutions de prévoyance sociale	3 085	222	38	30	323	190	75	100	791	4 854
Aménagement du territoire	4 228	-	200	50	84	-	-	-	543	5 105
Trafic, énergie	51 016	2 476	3 892	2 094	6 498	3 006	1 266	6 582	22 772	99 602
Routes	48 601	2 441	3 874	1 977	6 454	2 967	1 264	5 422	22 323	95 323
Autres	2 415	35	18	117	44	39	2	1 160	449	4 279
Economie publique	3 658	-	-	-	177	-	-	-	2 839	6 674
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	839	839
Sylviculture, chasse, pêche	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Cours d'eau, avalanches	-	-	-	-	177	-	-	-	2 000	2 177
Industrie, artisanat, commerce, tourisme	3 654	-	-	-	-	-	-	-	-	3 654
Dépenses du service financier	95 429	6 941	1 553	835	11 232	5 074	4 498	6 313	15 618	147 493
dont intérêts passifs et frais d'émission	52 359	2 429	943	319	6 805	3 159	3 362	5 544	10 675	85 595
Total(3)	655 510	33 391	14 007	12 631	55 378	35 102	24 854	43 295	199 668	1 073 836

(1) Après déduction des transferts entre communes, mais sans déduction des transferts entre canton et communes.

(2) Dès 1989, en raison de l'application du nouveau modèle de compte, les dépenses d'investissements pour les logements ne sont plus prises en considération.

(3) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Tableau 3

Confédération

Dépenses brutes(1) de quelques cantons et de leurs communes, en francs nominaux par habitant, en 1989(2)

	Genève	Zurich	Bâle-Ville	Suisse
Enseignement, recherche	3 731,00	2 226,50	2 313,10	2 030,60
Santé	2 390,60	1 518,00	3 406,20	1 440,20
Prévoyance sociale	2 097,60	1 137,70	2 732,00	993,80
Trafic, énergie	1 409,40	887,90	620,40	949,80
Solde(3)	4 648,10	3 610,10	4 287,50	3 215,20
Autorité, administration générale	851,80	750,00	629,10	637,30
Justice, police, service du feu	1 094,20	872,20	1 188,40	627,60
Défense nationale	111,70	121,00	88,60	125,30
Culture, sports, loisirs	903,80	391,80	939,90	361,30
Cultes	0,40	35,20	7,90	37,90
Hygiène du milieu	440,10	579,90	481,80	482,20
Aménagement du territoire, dév. régional	48,00	52,70	27,70	40,60
Economie publique	154,10	259,30	117,00	434,10
Service financier	1 044,00	548,00	807,10	468,90
Total(3)	14 276,70	9 380,20	13 359,40	8 629,80

(1) Arrondies pour elles-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre cantons et communes.

(3) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 4

Confédération

Dépenses brutes par habitant de quelques cantons et de leurs communes, en %(1), en 1989(2)

	Genève	Zurich	Bâle-Ville	Suisse
Enseignement, recherche	26,1	23,7	17,3	23,5
Santé	16,7	16,2	25,5	16,7
Prévoyance sociale	14,7	12,1	20,5	11,5
Trafic, énergie	9,9	9,5	4,6	11,0
Solde(3)	32,6	38,5	32,1	37,3
Autorité, administration générale	6,0	8,0	4,7	7,4
Justice, police, service du feu	7,7	9,3	8,9	7,3
Défense nationale	0,8	1,3	0,7	1,5
Culture, sports, loisirs	6,3	4,2	7,0	4,2
Cultes	0,0	0,4	0,1	0,4
Hygiène du milieu	3,1	6,2	3,6	5,6
Aménagement du territoire, dév. régional	0,3	0,6	0,2	0,5
Economie publique	1,1	2,8	0,9	5,0
Service financier	7,3	5,8	6,0	5,4
Total(3)	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Arrondis pour eux-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre cantons et communes.

(3) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 5

Canton de Genève

Principales dépenses brutes(1) du canton et de ses communes, en francs nominaux par habitant, de 1970 à 1989(2)

	1970	1975	1980	1985	1989
Enseignement et recherche (3)	941,70	2 047,30	2 250,70	3 086,80	3 731,00
Santé	466,30	1 044,00	1 297,00	1 913,70	2 390,60
Prévoyance sociale	303,00	823,00	1 080,20	1 701,40	2 097,60
Trafic, énergie	378,60	507,90	601,30	1 020,70	1 409,40
Solde (4)	938,10	1 662,90	2 348,00	3 519,40	4 648,10
Total (4)	3 027,70	6 085,10	7 577,20	11 242,00	14 276,70

(1) Arrondies pour elles-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre canton et communes.

(3) Culture et sports inclus en 1970 et 1975.

(4) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 6

Canton de Zurich

Principales dépenses(1) du canton et de ses communes, en francs nominaux par habitant, de 1970 à 1989(2)

	1970	1975	1980	1985	1989
Enseignement et recherche (3)	746,80	1 530,50	1 472,60	1 872,90	2 226,50
Santé	333,80	743,70	883,10	1 200,20	1 518,00
Prévoyance sociale	335,30	584,80	709,10	962,90	1 137,70
Trafic, énergie	425,90	712,70	665,30	897,00	887,90
Solde (4)	906,10	1 795,80	2 192,30	2 811,70	3 610,10
Total (4)	2 747,90	5 367,50	5 922,40	7 744,70	9 380,20

(1) Arrondies pour elles-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre canton et communes.

(3) Culture et sports inclus en 1970 et 1975.

(4) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 7

Canton de Bâle-Ville

Principales dépenses brutes(1) du canton et de ses communes, en francs nominaux par habitant, de 1970 à 1989(2)

	1970	1975	1980	1985	1989
Enseignement et recherche (3)	867,90	1 735,90	1 645,50	1 847,20	2 313,10
Santé	661,10	2 589,00	3 009,50	2 747,20	3 406,20
Prévoyance sociale	368,00	601,40	886,80	1 398,00	2 732,00
Trafic, énergie	434,90	599,30	535,70	572,80	620,40
Solde (4)	946,10	1 613,90	2 888,30	3 719,00	4 287,50
Total (4)	3 278,00	7 139,50	8 965,80	10 284,20	13 359,40

(1) Arrondies pour elles-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre canton et communes.

(3) Culture et sports inclus en 1970 et 1975.

(4) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 8

Confédération

Principales dépenses brutes(1) des cantons et de leurs communes, en francs nominaux par habitant, de 1970 à 1989(2)

	1970	1975	1980	1985	1989
Enseignement et recherche (3)	604,50	1 235,10	1 311,90	1 688,70	2 030,60
Santé	257,40	598,20	831,30	1 103,00	1 440,20
Prévoyance sociale	216,90	423,00	528,60	754,80	993,80
Trafic, énergie	455,50	631,00	701,30	807,50	949,80
Solde (4)	813,80	1 568,60	1 987,20	2 615,00	3 215,20
Total (4)	2 348,10	4 455,90	5 360,30	6 969,00	8 629,80

(1) Arrondies pour elles-mêmes.

(2) Après déduction des transferts entre cantons et communes.

(3) Culture et sports inclus en 1970 et 1975.

(4) Sans les placements afférents à la fortune financière.

Source : Administration fédérale des finances (Berne)

Collection «Aspects statistiques» : liste des cahiers parus

Économie genevoise, rétrospective annuelle

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	«	1987
N° 64	Février	1989	«	1988
N° 73	Février	1990	«	1989
N° 82	Mars	1991	«	1990

Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtimens et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. « « « (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. « « « (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidante active

Recensements fédéraux des entreprises (RFE)

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Octobre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimations par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève
N° 83	Mai	1991	RFE 1985	10. La dépendance économique à Genève

Population (état, mouvement, perspectives)

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse	
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010	
N° 80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève	
N° 84	Mai	1991	L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève	

Emploi et vie active

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 50	Février	1986	Evolution de l'emploi à Genève	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	

Enseignement, formation, recherche

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	---	--

Entreprises et établissements

N° 81	Décembre	1990	Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-1989	
-------	----------	------	--	--

Agriculture

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

Énergie			
N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève
Industrie			
N° 40	Avril	1984	Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
Construction et logement			
<i>Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève</i>			
N° 1	Février	1977	Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
N° 4	Mai	1977	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
N° 7	Avril	1978	« « « en 1977 et 1978
N° 13	Mai	1979	« « « en 1978 et 1979
<i>Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants</i>			
N° 2	Mars	1977	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
N° 6	Février	1978	« « « 1977
N° 12	Février	1979	« « « 1978
N° 14	Mars	1980	« « « 1979
N° 19	Mars	1981	« « « 1980
N° 27	Février	1982	« « « 1981
N° 34	Mars	1983	« « « 1982
N° 43	Mars	1985	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
N° 48	Octobre	1985	« « « 1985
N° 54	Décembre	1986	« « « 1986
N° 65	Février	1989	« « « 1987 et 1988
Banques et assurances			
N° 70	Août	1989	Les banques à Genève
Secteur international			
N° 9	Décembre	1978	Les Organisations internationales à Genève 1977-1978
N° 18	Mars	1981	« « 1979-1980
N° 72	Janvier	1990	Le secteur international à Genève, bilan 1989
Commerce extérieur du canton avec l'étranger			
N° 20	Avril	1981	Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
N° 33	Février	1983	Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
N° 51	Avril	1986	Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)
Salaires, revenus et prestations sociales			
N° 39	Décembre	1983	Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse
Prix, loyers			
N° 17	Février	1981	Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
N° 21	Juin	1981	Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
N° 26	Février	1982	Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
N° 29	Avril	1982	Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
N° 37	Juin	1983	Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
N° 41	Juillet	1984	« « évolution 1983-1984
N° 56	Juillet	1987	« « évolution 1984-1986
N° 60	Septembre	1988	Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
N° 67	Avril	1989	Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
N° 75	Juin	1990	Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)
N° 85	Juin	1991	Évolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990
Conjoncture			
N° 47	Septembre	1985	Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
Mélanges			
N° 10	Janvier	1979	Franc suisse et économie genevoise Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse Tourisme et hôtellerie
N° 87	Janvier	1992	Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève Evolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle
Méthodes et organisation statistique			
N° 79	Octobre	1990	Représentation cartographique de données statistiques

Dernier numéro paru : n° 87 (Janvier 1992)